



Paris, le 6 septembre 2013

## COMMUNIQUÉ PRESSE

**L'ANEM se félicite de la réouverture de l'école de Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes)**

**Frédérique MASSAT, députée de l'Ariège et Laurent WAUQUIEZ, député de la Haute-Loire, respectivement Présidente et Secrétaire général de l'Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM) se félicitent de la réouverture de l'école maternelle de Puy-Saint-Vincent, commune des Hautes-Alpes, contre la fermeture de laquelle l'Association s'était fortement mobilisée en 2011.**

A la rentrée scolaire 2011, avec la suppression du seul poste d'instituteur, le couperet est tombé sur les élèves de l'école maternelle de Puy-Saint-Vincent. Face à cette situation, la commune a dû créer une école privée communale pour éviter que certains d'entre eux, habitant à 1800 mètres d'altitude, soient contraints de quitter leur foyer à 6h du matin pour rejoindre l'école de la vallée située 700 mètres de dénivelé plus bas, sur les routes très enneigées du cœur du massif des Ecrins...

L'ANEM et en particulier le président Vincent DESCOEUR et la secrétaire générale Chantal ROBIN-RODRIGO avaient particulièrement soutenu le combat du maire, Marcel CHAUD, pour sauver l'école de son village en saisissant le ministre et en le faisant témoigner lors du congrès de l'ANEM à Bonneville, en octobre 2011. La résistance a fini par payer.

Grâce aux 11 postes supplémentaires octroyés cette année au département des Hautes-Alpes, dont un pour Puy-Saint-Vincent, l'école a pu rouvrir. La commune fêtera l'événement mardi 10 septembre à 11h00 lors d'une kermesse républicaine où Marie-Arlette CARLOTTI, ministre déléguée auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, est attendue.

Les anciens instituteurs seront présents dont la plus ancienne, âgée de 93 ans, n'est autre que la mère du député des Hautes-Alpes et vice-président de l'ANEM, Joël GIRAUD, qui représentera l'Association à cette occasion.

**Contact presse :** Olivier LAMOUREUX, tél. 01.45.22.17.58 / 06.20.48.05.21 - courriel : [o.lamoureux@anem.org](mailto:o.lamoureux@anem.org)

### À propos de l'Association Nationale des Elus de la Montagne

L'ANEM se mobilise pour faire respecter la spécificité des territoires de montagne *dont le développement équitable et durable constitue un objectif d'intérêt national* (article. 1<sup>er</sup> de la loi Montagne). L'Association qui revendique le droit à la différence et la nécessité d'adapter des dispositions générales aux particularités de près d'un quart du territoire national est engagée au quotidien dans les instances et les assemblées locales, nationales et européennes. Elle rassemble aujourd'hui quelque 4 000 communes, 43 conseils généraux, 12 conseils régionaux, et plus de 250 parlementaires. Dans son organisation et son fonctionnement, l'ANEM présente une gouvernance originale assurée, conjointement, par un président et un secrétaire général, parlementaires issus d'un parti de gouvernement, alternativement de la majorité et de l'opposition, renouvelables tous les deux ans.

**ASSOCIATION NATIONALE DES ÉLUS DE LA MONTAGNE**

7, RUE DE BOURBOGNE - 75007 PARIS | TÉL. 33(0)1 45 22 15 13 | FAX: 33(0)1 45 22 15 26

COURRIEL : [CONTACT@ANEM.ORG](mailto:CONTACT@ANEM.ORG) | [WWW.ANEM.ORG](http://WWW.ANEM.ORG)

NUMÉRO DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR9132211317 | SIREN : 332 211 317 | NAF 9499Z